

La Charolaise sera à l'honneur au Space

du 11 au 15 septembre !

Pour ce grand évènement, la race charolaise dispose de 74 stalles. Le concours charolais se déroulera le mardi 12 septembre à 14h00.

Nouveauté cette année, pour la première fois au Space, le HBC participera à la vente d'animaux génotypés

Pour participer les animaux inscrits doivent disposer :

- pour les femelles adultes, d'un index valeur maternelle au sevrage (IVMAT) \geq 100
- pour les mâles adultes, d'un index au sevrage (ISEVR) 100
- pour les jeunes animaux disposant d'un index propre : même règle que pour les adultes
- pour les jeunes animaux (mâles ou femelles), ne disposant pas d'index propre :
 - index ISEVR ou index IVMAT sur ascendance (père ou mère) \geq 100.
1ère dérogation : peuvent être inscrits, les animaux ayant un index ISEVR ou IVMAT compris entre 98 et 100 si l'ISU \geq 110. Spécifiquement pour la race à l'honneur, si l'index est compris entre 95 et 100, l'ISU doit être supérieur ou égal à 105.
2ème dérogation : peuvent être inscrits, les jeunes animaux bénéficiant d'une qualification en station.
- **Sanitaire** : le certificat sera disponible prochainement mais veuillez noter qu'en ce qui concerne la FCO, une vaccination des animaux présents est demandée.
Au sujet de l'IBR, les animaux devront provenir d'un élevage qualifié et un contrôle individuel de tous les animaux, y compris ceux qui proviennent de départements indemnes.
- **Indemnités** : La revalorisation des indemnités éleveurs établie en 2012 est maintenue au même niveau. Cette revalorisation a concerné principalement les élevages provenant des départements les plus éloignés. Deux critères sont pris en compte :
 - Une indemnité forfaitaire de 22,5 €/jour/animal soit 90 € (moins 55 € pour les races qui bénéficient de la mise à disposition d'un vacher)
 - Une indemnité kilométrique de 0,225 €/ Km AR entre le chef-lieu de département et Rennes (référence Via Michelin « chemin le plus court ») Notez également qu'en plus des vachers mis à disposition par le Space, le HBC prendra en charge des soigneurs supplémentaires pour alléger le travail des éleveurs (toutefois les éleveurs restent responsables de leurs animaux durant toute la durée du salon).

Vous êtes intéressés pour participer à cette édition ? N'hésitez pas à contacter notre équipe : Les professionnels : Pascal Langevin (06.10.97.42.27) Célestin Audureau (06.99.94.39.14) David Jaglin (06.60.58.83.78), ou le technicien de votre zone, ou Cécile Lainé (06.89.03.05.64).